

La Haute - 9-10 dec-95



Chartreuse : bonne nouvelle pour l'a.s.b.l. Les Oblats

Le ministre Collignon vient de donner le feu vert aux travaux de restauration de l'Arvo

C'est jeudi après midi que, Robert Collignon, ministre-président de la Région Wallonne et chargé du patrimoine a signé l'arrêté ministériel approuvant la soumission des travaux de restauration de l'arvo de la Chartreuse.

C'est en fait depuis 1986 que l'a.s.b.l. « Les Oblats » se bat pour la restauration de l'Arvo de la Chartreuse (la photo de Joseph Lentini). Aujourd'hui, on peut sans se tromper, affirmer que c'est la joie dans les rangs de ces défenseurs de la préservation de la nature. Profitons-en pour signaler que l'a.s.b.l. « Les Oblats » et l'a.s.b.l. « La Chartreuse » ; la première s'intéressant plus particulièrement à tout ce qui touche à l'aspect naturel du parc des Oblats et du site de la Chartreuse et la seconde à l'aspect plutôt archéologique et historique des fortifications, ne ménagent pas leurs efforts pour la préservation et la restauration totale du site qui d'ailleurs a

été classé (avec le parc des Oblats) le 31 octobre 1991.

● Pour la petite histoire : « Le Thier de la Chartreuse, chemin raide et pittoresque était, jusqu'au 19^e siècle, l'artère principale empruntée pour se rendre de Liège au coeur du Duché de Limbourg. Des documents du 14^e siècle témoignent de son

importance en la qualifiant de « grand chemin ». L'arvo, surplombant ce passage est une porte massive en briques et calcaire construite vers l'an 1600 et restaurée dans la 1^{re} moitié du 18^e siècle. Le corps du bâtiment le surplombant est renforcé à l'arrière d'une tourelle carrée coif-

fée d'un pavillon. » Cet Arvo et ses bâtiments ont été acquis pour le francs symbolique par « l'a.s.b.l. Les Oblats » qui en fera une petite salle polyvalente et aussi, un passage pour des promenades nature dans le parc des Oblats.

Dans le cadre de ses compétences en matière de patrimoine, le ministre Collignon vient de décider de financer l'importante restauration de l'arvo, (murs, toitures et boiseries) à raison de 80 % du coût des travaux, ce qui correspond à un montant de 4 millions de francs. Les 20 % restant seront en principe subsidiés par la Ville, (5 %), la Province (5 %) et la Fondation Roi Baudouin, (10 %) qui a soutenu le projet de l'a.s.b.l. Les Oblats depuis son origine. Quant aux travaux proprement dit, ils devront commencer dès la bonne saison et ont été confiés (après adjudication), à la société Dejaive de Grivegnée.

Gaston Lecocq

